

# Le rapport de la politique extérieure du Conseil fédéral : oui à l'Europe, à l'ONU et à la neutralité

Autor(en): **Rusconi, Giuseppe**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **21 (1994)**

Heft 1

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-912596>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Le rapport de politique extérieure du Conseil fédéral

# Oui à l'Europe, à l'ONU et à la neutralité

**Au début décembre, le Conseil fédéral a présenté son «Rapport sur la politique extérieure de la Suisse dans les années 90», qui définit notamment les objectifs suivants: adhésion à l'Union européenne (UE), adhésion à l'ONU ainsi qu'une collaboration étroite avec l'OTAN et l'Union de l'Europe occidentale (UEO). La principale partie du rapport traite de l'adaptation de la politique de neutralité à la nouvelle situation géopolitique, en particulier en Europe.**

**C**e rapport était attendu avec intérêt et une vive impatience. En effet, on espérait y trouver – ou l'on craignait d'y trouver – une date (l'an 2000) pour l'adhésion à l'UE. Cela n'a pas été le cas, parce que la majorité du gouver-

Giuseppe Rusconi

nement a estimé qu'étant donné la situation instable en Europe, les intentions peu claires des pays de l'UE et l'attitude critique du peuple suisse, il n'aurait pas été judicieux d'indiquer une date exacte pour l'adhésion à l'UE. Le Conseil fédéral a réaffirmé avec force sa volonté d'adhérer à l'UE, mais il a relativisé expressément l'importance d'une adhésion à l'Espace économique européen et a totalement exclu la voie solitaire.

## Cinq lignes directrices

Le rapport analyse la situation internationale et fixe cinq lignes directrices ou objectifs généraux pour la politique extérieure: maintien et promotion de la sé-



**La position de la Suisse en Europe constitue l'un des points forts du rapport du Conseil fédéral sur la politique étrangère. (Photo: Keystone)**

curité et de la paix; engagement en faveur des droits de l'homme, de la démocratie et des principes de l'Etat de droit; promotion du bien-être général; suppression des inégalités sociales; protection du milieu naturel.

En outre, le Conseil fédéral estime que le fait pour la Suisse de ne pas faire partie de l'ONU et de l'UE la met dans une situation qui, à plus ou moins long

terme, est nuisible à la défense des intérêts de la Suisse et aux possibilités de développement et pourrait affaiblir la position de la Suisse dans le monde.

## «Nouvelle» neutralité

En ce qui concerne la politique de neutralité, le Conseil fédéral est convaincu que, dans la phase actuelle de transition et d'insécurité, la neutralité peut encore être utile aux intérêts de notre pays. Une neutralité, cependant, qui est considérée comme un instrument – et non plus comme un dogme – de la politique de sécurité et qui est utile à un avenir de paix dans un esprit de solidarité avec le monde entier. C'est pourquoi la «nouvelle» neutralité se limite à deux points principaux: la renonciation à participer

directement à des conflits armés et une politique militaire axée uniquement sur la défense.

Selon les déclarations du Conseil fédéral, une telle neutralité est tout à fait compatible avec une adhésion à l'ONU, avec une participation à des sanctions économiques de l'ONU, avec le fait de ne pas s'opposer à des sanctions militaires et à la création d'une unité de casques bleus. Pour le gouvernement, la neutralité ainsi comprise n'est pas un obstacle à une adhésion à l'UE actuelle et n'exclut pas non plus une collaboration utile avec l'OTAN et l'UEO (la Suisse en qualité d'observateur?). A ce sujet, le Conseil fédéral souligne qu'il est dans l'intérêt de la Suisse de collaborer à la construction d'une Europe sûre. «Au cas où l'UE parviendrait un jour à mettre sur pied une structure de défense commune solide et durable, notre pays devrait être disposé à repenser le principe même de sa neutralité» ... qui deviendrait alors un instrument inutile. En sera-t-il ainsi? ■

### Suisses de l'étranger et intégration européenne

Après le fameux «non» du 6 décembre 1992, la «Revue Suisse» a lancé un appel, au terme duquel elle sollicitait nos compatriotes résidant en Europe de lui signaler toute difficulté administrative nouvelle dont ils auraient fait l'objet en conséquence de notre politique européenne.

Des témoignages variés, provenant de toute l'Europe, nous sont parvenus. Ils font état de discriminations principalement dans les domaines suivants: autorisation de travail et de séjour, reconnaissance des diplômes et accès aux études supérieures, assurances sociales et douanes.

Nous en avons saisi le Département fédéral des affaires étrangères pour une meilleure prise en considération des intérêts individuels de nos compatriotes dans le cadre des négociations sur la position de la Suisse en Europe. Continuez à faire parvenir vos témoignages au Secrétariat des Suisses de l'étranger ou aux représentations suisses à l'étranger.

SSE